

LES ASSOCIATIONS DE MALADES CHRONIQUES S'ORGANISENT

«Le printemps des patients» pour venir à bout de leurs difficultés

«Le printemps des patients» est l'intitulé d'une rencontre initiée par des associations de malades chroniques qui se déroulera les 28 et 29 mars à l'hôtel El-Aurassi. Cette rencontre est née, selon ses initiateurs, du désir commun de plusieurs associations algériennes de personnes atteintes de maladies chroniques qui ont décidé de s'organiser et d'unir leurs efforts afin de cerner les problèmes vécus par cette tranche fragile de la société. Il s'agira aussi lors du séminaire de procéder à une évaluation du service rendu au patient algérien par le système de santé. Ces associations, outre qu'elles se sont organisées pour travailler en commun, partagent également, diront leurs représentants, le vécu difficile des malades en Algérie.

Lors d'une conférence de presse tenue hier à la Maison de la Presse Tahar-Djaout, les représentants des associations diront notamment que «la volonté politique de l'Etat dans la mise en place de programmes de santé et celle des différents partenaires sociaux et économiques n'a pas suffi à endiguer les effets néfastes d'une gestion administrée des maladies chroniques, s'ajoute à cela la lenteur de décision aux problèmes de prévision et de la disponibilité des médicaments adaptés aux besoins des malades chroniques en plus d'un système de prise en charge inadapté aux besoins et attentes de ces malades». Ainsi, les malades chroniques sont confrontés notamment au manque d'équipement d'analyses biologiques, le manque de formation à l'utilisation des équipements et celui de consommables ou matière première.

Devant ces constats, les initiateurs du «printemps des patients» présenteront cette situation lors du séminaire prévu cette semaine, aux représentants des pouvoirs publics, aux acteurs sociaux et politiques et économiques. Les objectifs de cette rencontre sont donc d'arriver à un meilleur accès à la médication. Les associations proposent de créer un espace de débat et d'échanges permanent entre les malades chroniques et ceux qui sont chargés de leur assurer l'accès à la médication et la prise en charge. Il s'agit de commencer par des mesures d'urgence telles que de répertorier les malades chroniques, de créer un fonds dédié aux maladies chroniques ainsi que d'écouter et d'évaluer la durée d'attente.

Parmi les associations concernées par l'événement figurent celles des myopathes, SOS hépatites, la Fédération nationale des insuffisants rénaux ainsi que l'association du syndrome Williams et Beuren. Des recommandations sanctionneront ce séminaire et permettront notamment d'arrêter un calendrier de rencontres pour prendre en charge les problèmes communs et spécifiques aux associations.

F. Z. B.

Des prisons plus humaines ?

Une visite d'inspection a été organisée à la prison d'El-Harrach. Ceci entre dans le cadre de l'application de la politique de transparence dans le cadre de la gestion des établissements pénitentiaires, mais aussi une forme de mise en conformité des directives de la commission interministérielle pour la coordination des activités de réinsertion des pensionnaires. Avant le début de la visite guidée, le directeur de l'établissement pénitentiaire a commencé par faire la présentation des lieux. La prison construite en 1910 est d'une capacité d'accueil d'environ 2 500 à 3 000 personnes.

Actuellement, elle compte près de 4 000 pensionnaires, dont 822 sont des femmes et 57 des mineurs. La prison d'El-Harrach est scindée en trois compartiments séparés. Un pour les adultes de sexe masculin, un autre pour les femmes et un dernier réservé aux mineurs. L'établissement dispose aussi d'un service de couverture sanitaire. Ce service est composé de 25 médecins généralistes, une équipe de praticiens spécialisés, d'un centre de radiologie et d'analyse de sang ainsi que des unités pour les soins dentaires. Au cours de son exposé, le premier responsable de la prison a expliqué que l'établissement dispose d'une annexe au niveau de l'hôpital Mustapha de même qu'il est prévu d'ouvrir des structures similaires à l'hôpital de Beni-Messous et Maillot.

La première halte de la visite a été observée dans une toute nouvelle structure. Il s'agit du service d'évaluation et d'orientation. Géré par des médecins, des psychologues et des sociologues qui ont suivi des formations au Canada pour la réception et le traitement des prisonniers dangereux, ce service se



charge d'établir le degré de dangerosité du pensionnaire afin de pouvoir définir son profil psychologique et l'orienter vers les programmes de formation qui lui conviennent. D'après les personnes qui s'occupent de cette unité, une période comprise entre 2 et 3 mois est nécessaire pour l'achèvement total de l'analyse du profil. Le premier bloc visité est celui des femmes.

Complètement isolé des autres structures, ce compartiment dispose d'un centre de soins propre à lui. Plusieurs ateliers de formation disposent des cours dans différentes disciplines pour ne citer que la broderie, l'informatique, le tissage, la coiffure...

A notre arrivée, quelques, prisonnières sortaient de l'espace des douches alors que d'autres attendaient patiemment leur tour chez le dentiste. Les plus oisives et surtout les plus âgées d'entre elles sont restées sous le soleil qui remplissait la cour en cette matinée de printemps. Moment d'émotion générale au compartiment maternité. Un

endroit d'une propreté impeccable où les vagissements des bébés étaient encore plus attendrissants que le regard des ces mères pensionnaires. Agée d'une vingtaine d'années, une jeune maman racontait qu'elle s'est retrouvée dans ces lieux suite une sombre affaire de meurtre.

Le compartiment des mineurs est haut en couleur. Les gamins étaient en train de jouer au ballon alors que d'autres semblaient bien absorbés par une partie de baby-foot. Le brouhaha habituel est subitement déchiré par un «uuuuyé», un adolescent venait de marquer un but d'anthologie. Des gardiens le rappellent à l'ordre par des «chuuuutt», ce qui a fait réagir M. Fellouane, directeur de l'administration pénitentiaire «laissez-le jouer, il est heureux d'avoir marqué un but», a-t-il dit sur un ton de gaieté. Plus loin, c'est le compartiment des hommes. La salle de sport est archi-comble. La culture physique semble faire des émules. «Le sport me permet de garder une bonne condition

physique, c'est bon pour le moral. Le jour où je reviendrai à la vie sociale je voudrais faire du sport une hygiène de vie. J'espère que les diplômés que j'ai pu obtenir en prison pourront m'aider à réussir mon insertion». Ce sont les propos lancés du Schwarzenegger d'El-Harrach. Un autre pensionnaire qui bénéficie d'un régime de demi-pension ne cache pas sa détermination à terminer sa peine avec en poche un diplôme d'ingénieur d'Etat en sciences de la nature. Le matin, il se rend à l'université de Bab-Ezzouaz et le soir il rejoint ses camarades de cellule.

Les responsables de la prison qui reconnaissent que la structure en question n'est plus à même de répondre convenablement aux besoins des pensionnaires, assurent que les prisons qui sont en construction offriront de meilleures conditions d'accueil. La finalité est de prendre en charge les pensionnaires pour une réinsertion sociale réussie.

N. M.

LE DG DE L'ANSEJ RELEVE DE SES FONCTIONS

L'«argument» de Ould Abbès

Djamel Ould Abbès, le ministre de la Solidarité nationale, a mis fin aux fonctions du directeur général de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej). La décision a été notifiée mercredi à Abdelghani Mebarki. Ce dernier a été temporairement remplacé par la directrice de l'Ansej.

Le seul «argument» avancé par Ould Abbès consiste en la longévité du numéro un de l'Ansej à son poste. Un motif qui en cache un autre puisque cette décision intervient en plein période de précampagne et qui permet au ministre de récupérer une agence essentiellement tournée vers les jeunes à la recherche d'emploi. La décision du ministre a étonné plus d'un car s'il est vrai

que Abdelghani Mebarki est à la tête de l'Ansej depuis 1998, cela n'a jamais constitué un «délit» lorsqu'on sait que certains ministres — Ould Abbès en fait partie — ont battu des records de longévité au sein du gouvernement. Ce dernier, qui fait du taux de chômage une véritable obsession, n'a eu de cesse de rappeler le rôle joué par l'Ansej dans la baisse du nombre de chômeurs.

Le ministre n'a jamais tari d'éloges à l'égard du premier responsable de l'Ansej. Pas plus tard qu'au mois de janvier et à l'occasion de la tenue du 4ème salon de la microentreprise, placé sous le patronage du président de la République et qui s'était tenu du 20 au 26 janvier 2007 au Palais des Expositions, le ministre de la

Solidarité a, une fois de plus, mis l'accent sur l'apport de ce dispositif qui est à l'origine de la création de 78 191 postes d'emploi en l'espace de 10 ans, ce qui a considérablement aidé à baisser le taux de chômage atteignant, selon les chiffres officiels, 13%. A chacune de ses sorties, le locataire du ministère de la Solidarité déploie un bilan qui inclut le nombre d'emplois créés et dans lequel l'Ansej occupe une place de choix. En effet, en près de dix années d'existence, l'Ansej a permis la création de 82 000 petites entreprises créées par de jeunes promoteurs pour un total de 230 000 postes de travail permanents auxquels s'ajoutent les emplois indirects. 1 000 petites entreprises se sont transformées au

bout de quelques années à des moyennes entreprises. L'enveloppe dégagee pour le financement des 82 000 projets est estimée à 160 milliards de dinars. C'est dire qu'en dépit des quelques critiques faites à l'encontre de ce dispositif, jugé bureaucratique par ceux qui l'ont essayé, le bilan de l'agence est loin d'être négatif surtout lorsqu'on connaît la reticence des banques à financer les jeunes promoteurs.

En passant sous la tutelle de Ould Abbès après avoir longtemps été gérée par la chefferie du gouvernement, l'Ansej vient ainsi de rompre avec une stabilité devenue légendaire dans un pays où la valse des responsables est une constante.

Nawal Imès